



Remplacement de cdd par un autre cdd "pistonné"

Par **roxane62520**, le **07/09/2012** à **02:30**

Bonjour,

J'ai travaillé 5 mois dans un restaurant diététique, contrat jusqu'au 31/08 où l'on travaille en binome. En juin mon chef m'a demandé si j'étais intéressée pour prolonger jusqu'en fin décembre, le précédent binome en cdd ayant démissionné pour raison familiale. En juillet ma collègue en cdi étant en congès a été remplacée par une pistonnée, contrat jusqu'au 31/07. Il l'a ensuite reclassée sur un autre site jusqu'au 31/08 où elle n'a pas fait l'affaire. Il m'a appris une semaine avant (la veille qu'il parte en congès) que j'arrêtais au 31/08 alors que mon travail était irréprochable. J'ai appris par la suite mais pas de sa bouche que c'est cette "pistonée" (son ami travaille sur un autre site et c'est sa maître d'hôtel qui l'a pistonée) qui me remplace actuellement. Je suis révoltée et écoeurée surtout que j'ai eu l'occasion de me rendre compte quand elle a remplacé ma collègue qu'au niveau boulot elle ne vaut rien. Je me suis beaucoup investie dans ce travail, j'ai fait la formation aux nouveaux logiciels de gestion alors que je n'avais qu'un contrat de commis de salle, c'est moi-même qui ai formé cette pistonée et ma collègue en cdi car elle était en congès lors de cette formation. Quels recours ai-je pour lever cette injustice et faire valoir mes droits à la redonction de mon cdd estimant être prioritaire sur ce poste étant en place avant cette pistonée ? Merci d'avance de vos réponses.

Par **pat76**, le **07/09/2012** à **15:47**

Bonjour

Quel est le motif d'indique sur votre CDD, remplacement d'un salarié absent ou surcroît d'activité?

Il était précisé que le CDD pouvait être renouvelé?

Par **roxane62520**, le **08/09/2012** à **11:32**

Bonjour,

Il était inscrit surcroît d'activité et pas indiqué que le cdd pouvait être renouvelé ce qui est normal car quand je suis arrivée en renfort au 1er avril, il y avait déjà un cdd en place en binôme avec celle en cdi. Ce cdd a démissionné pour raison familiale aussi je suis devenue le binôme du cdi. Cependant il n'y a pas eu d'avenant à mon contrat.